



Sens des conclusions

Par **Dongmo wamba**, le **28/09/2024 à 14:40**

Bonjour suite au refus de délivrance des visas pour à ma famille (réunification famille) j'ai déposé un recours au tribunal administratif de Nantes. L'audience a eu lieu le 24/09/2024, mais est inscrit sur Sagace :

Date de l'audience : 24/09/2024 à 14:45

Sens synthétique des conclusions : Annulation totale ou partielle

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

- Annulation des deux décisions attaquées (inexacte application des dispositions de l'article L. 561-2 du CESEDA) - Injonction au ministre de l'intérieur et des outre-mer de faire délivrer les visas demandés dans un délai de deux mois à compter du jugement à intervenir

Svp j'ai besoin de plus d'explication merci

Par **Karpov11**, le **28/09/2024 à 15:20**

Bonjour,

Le site Sagace mentionne les dates-clé de la procédure et, sommairement, les conclusions de l'instruction alors attendez peut être de recevoir le jugement: vous en saurez plus.

Cordialement

Par **Dongmo wamba**, le **28/09/2024 à 15:44**

Bonjour
Est quoi les conclusions de l'instruction?

Cordialement